



Paris, le 26 août 2020

Le Président général

Convocation

Conseil d'Administration du 16 et 17 septembre 2020.

Messieurs les Vice-présidents, Monsieur le secrétaire général, Monsieur le trésorier général, Madame, Messieurs les administrateurs vous êtes cordialement invités à participer au conseil d'administration, qui se tiendra **36 rue de la Bienfaisance 75008 à Paris**, le mercredi 16 septembre 2020 de 13h30 à 18h30 et le jeudi 17 septembre 2020 de 8h30 à 15h00.

Compte tenu des risques sanitaires liés à la pandémie de la COVID-19, et comme nous le permet l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, les administrateurs qui le souhaitent pourront participer à ce conseil d'administration en visio-conférence. Vous demande de donner un pouvoir en cas de problème de connexion ce jour-là.

Cette convocation ouvre droit au remboursement des frais de transport, d'alimentation et d'hébergement selon les modalités fixées par le règlement financier. Le trésorier général se chargera de commander les repas du 16 et 17 septembre midi.

La réponse de votre participation est à transmettre au secrétaire général et au trésorier avant le 11 septembre 2020.

ORDRE DU JOUR

Mercredi 16 septembre 2020.

- Appel des membres du conseil d'administration par le secrétaire général, Monsieur Patrick Lamy ;
- Ouverture de la séance par le président général, Monsieur José Miguel Real ;
- Approbation du P.V. du conseil d'administration des 06 et 07 juillet 2020 ;
- Intervention par visioconférence de M. Machefer, directeur de la Résidence ;
- Point sur la revue, sur les calendriers et le retour des revues (A. Gery/R. Marcant) ;
- Point sur la chancellerie (M. Dumas) ;
- Point sur les abandons de traitement et relations avec le trésorier payeur (J.C. Maury) ;
- Point sur les récompenses (vote) et archives (J.C. Maury) ;
- Point sur les legs (R. Marcant) ;
- Situation des effectifs et point des radiations (J. Davennes) ;
- Point sur les drapeaux (N. Dauba) ;
- Point sur la création du nouveau site internet (R. Gauthier) ;
- Point de situation du partenariat avec Implic' Action (R. Gauthier) ;
- Fusions et dissolutions (vote) (P.Lamy) ;

- Point de situation des structures (UD 075, UD 069) (P.Lamy) ;
- Point de l'entraide (aides et colis de Noël) (vote) et projet de communication de l'entraide (M.Drocourt).

Jeudi 17 septembre 2020 de 08h30 à 15h00.

- Présentation des conclusions du commissaire aux comptes ; (Invité M. Bathias) ;
- Présentation du tableau de bord de la situation des finances. Demandes de subvention (vote) (J-P. Beaulieu) ;
- Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire n°85 (A.G.O), organisation et mode de votes (J.M Real/P. Lamy) ;
- Point de l'avancée du projet « la SNEMM de demain » (J.M Real/P.Lamy) ;
- Point sur le cahier des charges contrat HENLEY (J. Davennes) ;
- Point des activités passées et à venir (J.M Real) ;
- Calendrier des réunions du bureau national et des conseils d'administration pour la période 2020/2021 (P. Lamy).

Port obligatoire de la Médaille Militaire modèle ordonnance.

Le Président général



José Miguel REAL



SNEMM

Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)
Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 262 novembre 2014
Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Éducation Nationale
Affiliée à la Fédération André Maginot GR 113

SIÈGE SOCIAL

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
Tel : 01 45 22 68 12 - Fax : 01 45 22 00 39
president.general@snemm.fr - www.snemm.fr
Siret : 342 006 491 00019